

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/030

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 33

Nombre de Conseillers présents et représentés : 39

Quorum : 23

Date de convocation : 18 mars 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 18 mars 2019

Le 26 mars de l'année deux mille dix-neuf à 18h30

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
BLANQUE Thierry	E	M. DARBO	LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	E	M. BOS
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN-DUFRANC	DEBACHY Maryse	E	M. CLEMENT
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme Chenna est élu(e) secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/030

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu les statuts de la CCM et notamment son article 3-3-4 portant notamment sur le soutien aux activités associatives, culturelles, sportives, de loisirs, scolaires et périscolaires,

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2003/19 en date du 11 avril 2003, définissant les critères d'aide aux associations,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2016/37 en date du 22 mars 2016, entérinant les conventions triennales 2016-2018 pour les associations *Jazz and Blues, Festes Baroques, USC Saucats* et *Scènes Buissonnières*,

Vu la délibération du conseil communautaire n°2018/46 en date du 20 mars 2018 sur l'octroi de subventions aux associations,

Vu la réunion de la Commission « Vie Associative » en date du 22 janvier 2019,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Les demandes, exposées ci-après ayant reçu un avis favorable lors de leur examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- de verser à l'association ci-dessous dénommée une subvention annuelle, conformément au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An
UNION CYCLISTE BRÉDOISE	Annuelle	Course contre la montre 2018	300 €

- de verser aux associations ci-dessous dénommées, le montant annuel de la subvention prévue dans la convention triennale 2019-2021, conformément au principe de l'annualité budgétaire et au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An	Montant total sur 3 ans
JAZZ AND BLUES	TRIENNALE 2019-2021	Festival Jazz and Blues	5 000 €	15 000 €
FESTES BAROQUES	TRIENNALE 2019-2021	Festival de musique baroque	5 000 €	15 000 €
HISTOIRE ET MÉMOIRE DES GRAVES	TRIENNALE 2019-2021	Le Printemps de la Gerb'Ode	3 500 €	10 500 €
UNION SPORTIVE ET CULTURELLE SAUCATAISE (représentant cinq associations organisatrices)*	TRIENNALE 2019-2021	Challenge de la CCM et les 10 kms de Saucats	2 500 €	7 500 €
SCÈNES BUISSONNIÈRES	TRIENNALE 2019-2021	Festival de théâtre « Les Scènes Buissonnières »	8 500 €	25 500 €

* USCS Athlétisme, Association Marathon des Graves, La Martillacaise, SCAP Cadaujac, Les Galopins Brédois

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/030

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- de verser une subvention aux associations ci-dessous dénommées, dans le cadre d'une convention annuelle et conformément au tableau ci-dessous :

Association	Convention	Objet de la demande	Montant / An
LA ROUE CADAUJACAISE	Annuelle	Course cycliste	2 000 €
BAND A GOSS'	Annuelle	Rencontre de notre environnement naturel pour les enfants handicapés	500 €
ACPG-CATM	Annuelle	Organisation de cérémonies patriotiques	600 €
LES AILES DU SOURIRE	Annuelle	Baptêmes de l'air + Visite de sites aéronautiques	1 200 €
ASSOCIATION YOGALA33	Annuelle	Journée BEST Bien être Sur Terre	2 000 €
PRODUCTIONS SPÉCIALES	Annuelle	So'Cats – Musiques à la Ruche	3 550 €
MARTI' ARTS	Annuelle	Création d'un livre « Carnet de voyage au pays des Montesquieu »	1 000 €
SIGM	Annuelle	Travaux de restaurations en l'église de Saint-Morillon	1 500 €
SIGM	Annuelle	Conception et réalisation d'une carte touristique de la CCM	2 000 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de l'attribution d'une subvention aux associations, au titre de l'exercice 2019, selon les tableaux ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement desdites subventions,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget 2019. Les fonds pourront être payés sur deux exercices.

Fait à Martillac, le 26 mars 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

